

Pourquoi

RESPIRÉ INFO TRAFIC

■ CONSTAT

L'île de Ré est un lieu de villégiature prisé et attractif. Sa population de 18 000 habitants l'hiver est décuplée pendant les mois de juillet et août.

L'île est reliée au continent par un pont de 3 km de longueur. La fréquentation estivale y génère des pics de passage de l'ordre de 1 200 passages véhicules par heure et plus de 16 000 véhicules sur certaines journées !



Le réseau routier sur l'île, notamment aux abords du pont, n'est pas dimensionné pour absorber de tels flux. Ainsi aux périodes de fortes affluences, des bouchons se forment de part et d'autre du pont, générant d'importantes nuisances en particulier dans le bourg de Rivedoux-Plage et rallongeant considérablement les temps de parcours vers le continent.

■ CONTEXTE

Le Département de la Charente-Maritime porte le dispositif "RespiRé" qui vise à favoriser et à développer la mobilité durable sur l'île de Ré. Ce projet a bénéficié du soutien du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie au titre de l'appel à projet "Transports collectifs et Mobilité Durable".

■ OBJECTIF

L'application "RespiRé Info Trafic" s'inscrit dans cette politique globale en faveur du développement de la mobilité durable sur l'île de Ré et répond à la volonté du Département d'améliorer l'information des usagers sur les conditions de circulation pour accéder au pont, sur la probabilité de rencontrer un bouchon et à terme sur les temps prévisibles de franchissement de l'ouvrage.

⇒ RDV sur <http://re-info-traffic.fr>

Rappel
ENCOMBREMENTS & RÉSEAU ROUTIER

Côté Île de Ré



● Points de remontées habituels des bouchons les plus importants

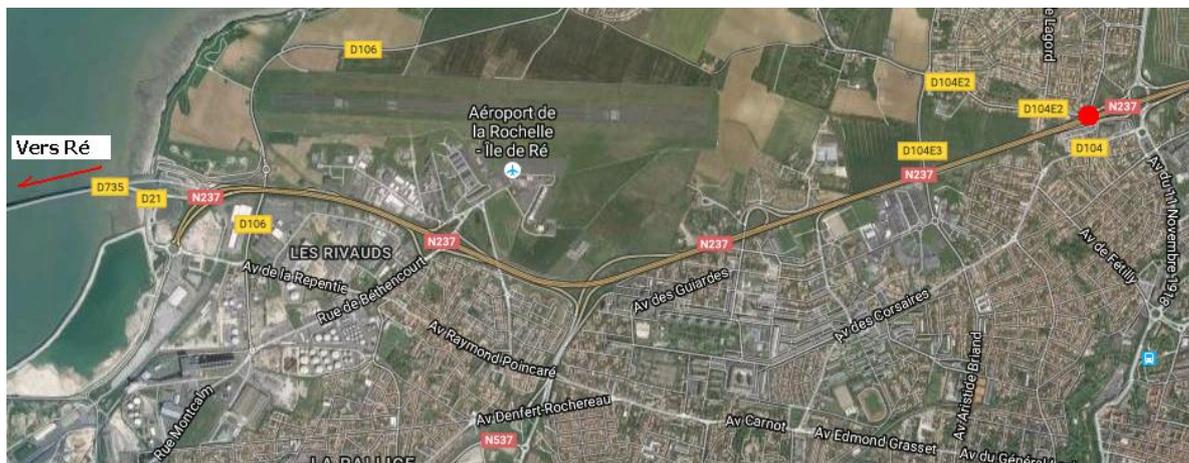
Dans le sens "Ré - La Rochelle" : L'accès au pont est structuré par deux routes départementales (RD 735 et RD 201) qui constituent l'une et l'autre l'itinéraire Nord et l'itinéraire Sud (voir plan ci-dessus). Elles se rejoignent au giratoire de la Redoute à Rivedoux-Plage qui constitue le point dur principal ralentissant l'écoulement des flux orientés vers le franchissement du pont. Les remontées de file peuvent atteindre, sur l'itinéraire Nord, La Flotte-en-Ré (aux abords du fort de la prée) et, sur l'itinéraire Sud, Sainte-Marie-de-Ré (giratoire RD 201 / RD 103). Si la configuration du réseau routier est relativement simple, structuré par les deux routes départementales, les voies secondaires transversales permettant les transferts entre les deux itinéraires doivent être pris en compte pour quantifier les phénomènes de report et analyser l'évolution des bouchons.

Dans le sens "La Rochelle - Ré" : les encombrements sont moins intenses.

⇒ RDV sur <http://re-info-traffic.fr>

Rappel
ENCOMBREMENTS & RÉSEAU ROUTIER

Côté continent



● Points de remontées habituels des bouchons les plus importants

Accès à l'île de Ré par la RN 237 :

Route nationale à grande circulation à deux fois deux voies qui débouche sur la gare de péage (voir photo ci-dessus). Les problèmes de congestion apparaissent dans le sens "La Rochelle – Ré". Ils se concentrent en amont du péage et leur importance est très variable. Aux périodes de forte affluence, la remontée de file peut atteindre l'échangeur de Lagord.



Pour info

S'agissant d'une route nationale, l'installation d'équipements de suivi du trafic est conditionnée aux autorisations des gestionnaires de voirie concernée (Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Direction Interdépartementale des Routes Atlantique).

Dans le sens "Ré – La Rochelle" : Pas de difficulté à signaler

⇒ RDV sur <http://re-info-traffic.fr>

Dispositif

RESPIRÉ INFO TRAFIC

Dans un premier temps, le dispositif "RespiRé Info Trafic" permettra aux usagers de **connaître en temps réel les conditions de circulation** aux abords du pont de Ré. Dans un deuxième temps, des recherches sont engagées pour que ce dispositif propose également des **prévisions de temps de parcours à 8 heures**. "RespiRé Info Trafic" s'appuie sur un réseau d'équipements de bord de route :

- Des web-cams pour la diffusion de séquences vidéo de suivi du trafic (*séquences de 20 secondes renouvelées toutes les 3 minutes*).
- Des capteurs blue-tooth afin d'enregistrer la vitesse des véhicules détectés et de calculer en temps réel les temps de parcours sur les deux itinéraires.



Pour minimiser l'impact visuel de ces installations, ces équipements sont posés, sauf exception, sur les candélabres d'éclairage public.

Au-delà du suivi de trafic en temps réel, ce réseau assurera une collecte de données permettant de suivre les conditions de formation et d'évolution des encombrements. Après traitement statistiques, ces données devraient permettre de modéliser les conditions de circulation et d'établir des prévisions de temps de parcours.

Le budget global de cette première phase est de 96 000 € HT. Il comprend la fourniture et la pose de l'ensemble des équipements La Rochelle/Ré, la définition et la mise en ligne des applications ainsi que la communication cellulaire et l'hébergement sur serveur indispensables au fonctionnement de "RespiRé info Trafic".

Une mise en œuvre échelonnée :

L'intégralité des équipements de suivi n'a pas été déployée en même temps. D'ici fin juillet 2017, 7 ensembles "web-cams + capteurs blue-tooth" seront installés côté Île de Ré, 3 autres ensembles seront positionnés à l'automne sur des ouvrages enjambant la rocade, côté La Rochelle. **Il est important de souligner que ce dispositif est évolutif.**

Une bonne communication est prévue auprès des usagers :

- Info sur le site Internet du Département de la Charente-Maritime.
- Info sur le site Internet de la Communauté de Communes de l'île de Ré, des Communes et du site web "Destination Île de Ré".
- Une application pour Smartphone dédiée.

⇒ RDV sur <http://re-info-traffic.fr>

Implantation
RESPIRÉ INFO TRAFIC

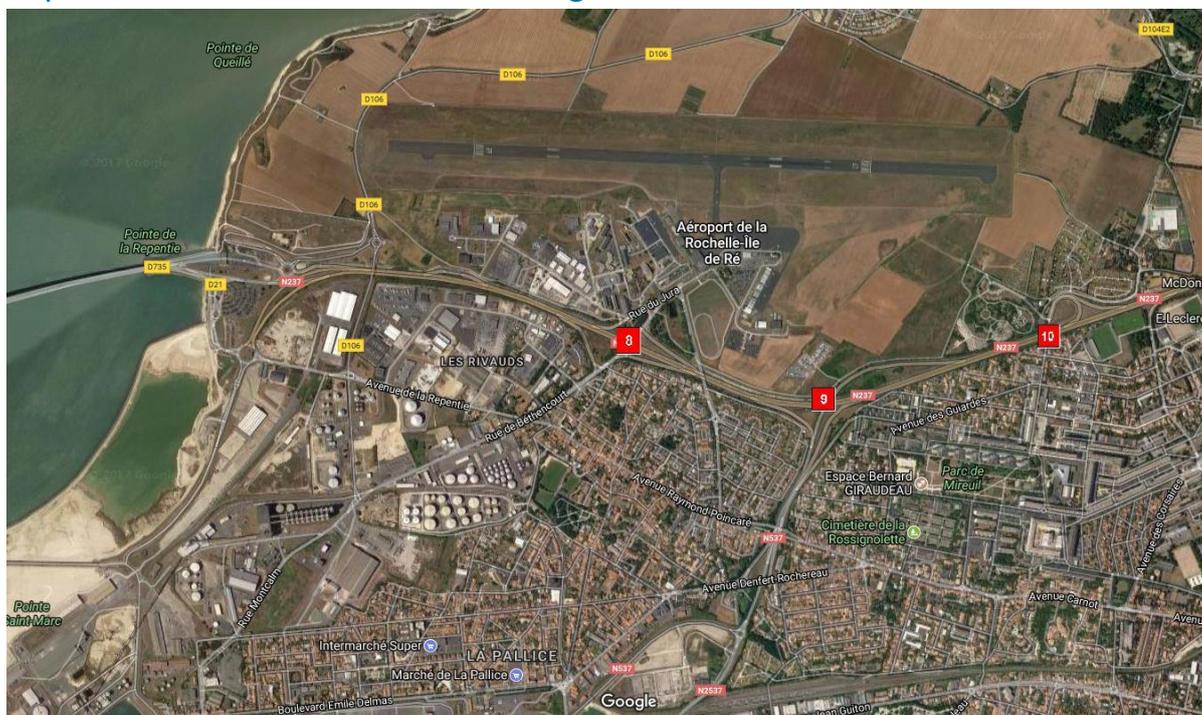
Implantations côté Île de Ré ... Finalisées fin juillet 2017



⇒ RDV sur <http://re-info-traffic.fr>

Implantation
RESPIRÉ INFO TRAFIC

Implantations côté La Rochelle ... Programmées à l'automne 2017.



⇒ RDV sur <http://re-info-traffic.fr>